**Charte du conducteur bénévole**

 **Mobilité Solidaire**

**Territoire des Portes du Luxembourg**

Les engagements du conducteur bénévole :

A ce jour, je déclare être en droit de conduire avec le véhicule déclaré (notamment permis de conduire valide et contrôle technique à jour). Je déclare avoir pris mes dispositions pour avertir mon assureur de mon intention de l’utiliser dans le cadre de Mobilité solidaire.

**Je m’engage à :**

* Informer immédiatement Familles Rurales si je perds le droit de conduire le véhicule déclaré ;
* Honorer les trajets des passagers sous les conditions que j’ai acceptées et d’avertir la fédération Familles Rurales dès que possible en cas de manquement prévisible à ces obligations ;
* Respecter le code de la route ;
* Signaler au bénéficiaire tout retard de plus de 10 minutes par rapport aux horaires fixés ;
* Participer au développement d’un réseau Mobilité solidaire fiable et de qualité. Je suis conscient que tout transport effectué en-dehors de Mobilité solidaire n’engage aucunement la responsabilité de Familles Rurales ;
* Prendre connaissance du règlement intérieur du service Mobilité solidaire et le respecter.
* A participer aux moments d’échanges et d’évaluation du dispositif organisés par la fédération;
* Tenir un langage correct. Les propos obscènes, vulgaires, violents et racistes sont totalement prohibés ;
* A ne pas effectuer de transport en dehors du dispositif (les frais kilométriques ne seront pas pris en chargent)

**Rappel de quelques règles de fonctionnement :**

Dès que je reçois une demande de prise en charge de Mobilité solidaire, Familles Rurales me fournit :

* Le nom du demandeur
* La date du déplacement
* Le lieu et l’heure de prise en charge
* Le lieu où je dois le déposer
* Le temps d’attente prévu
* La nécessité d’accompagner ou non la personne (démarches administratives, courses…)

Le montant à régler par l’usager.

* A l’arrivée du bénéficiaire et au moment de sa prise en charge :
* Je complète la fiche de prise en charge de mon carnet tri-copiant
* Je la signe et la fais signer par l’usager
* J’encaisse le règlement en espèces et remets un reçu au bénéficiaire.

Chaque début de mois, j’adresse à Familles Rurales le relevé des courses effectuées au cours du mois précédent accompagné des feuillets complétés lors de chaque course (je conserve un autre feuillet).

A l’issue de mon inscription, une Mallette du conducteur bénévole, contenant notamment mon carnet de bord et carnet de reçu, me sera donnée. Une fois les carnets terminés, il est impératif de les retourner à Familles Rurales. *La Mallette et son contenu sont des outils propres à Familles Rurales et ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins personnelles. A l’issue de mon engagement de conducteur bénévole, je devrai les remettre à Familles Rurales.*

Je peux me réserver le droit de refuser le déplacement en particulier en cas de :

* Intempéries (alerte météo)
* Présence d’un animal à transporter non signalé lors de la demande
* Comportements inadaptés ou irrespectueux du passager

Dans tous les cas, je dois en informer la fédération.

A : …………………………………… Le :……………………………………

Prénom et nom : ……………………………………………………………. Signature :